



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

UNITE DE GESTION DU PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE SECURISATION FONCIERE

Crédit IDA 5775-MG et DON 432-MG

## AVIS DE REPORT DE DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

### POUR L'AQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR LE SITE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE DE FORT DAUPHIN

AVIS DE CONSULTATION OUVERT NATIONAL N° CF 02F-2020/MAEP/UGP CASEF relancé  
le 05 décembre 2020

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière (CASEF), et a l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer les paiements au titre du marché suivant : **Acquisition d'équipements pour le site d'insémination artificielle de Fort Dauphin (relance).**
2. L'Unité de gestion du Projet (UGP) CASEF sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition d'équipements pour le site d'insémination artificielle de Fort Dauphin**, à savoir : Cinq (5) trousse médicale, Dix (10) kits d'insémination artificielle, Une (1) vèleuse, Deux (2) échographes portables, et Deux (2) pulvérisateur(s) (pour bovin et caprin). *Il s'agit d'un lot divisible, et toute offre partielle est recevable.*
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une "Demande de cotation (DC)" telle que définie dans le « le Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale applicable pour les Emprunteurs sollicitant un Financement de Projets d'investissement » en date de Juillet 2016, et mis à jour en Août 2018, de la Banque Mondiale, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays tels éligibles tels que définis dans le Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations, prendre connaissance de la demande de cotation auprès de l'UGP CASEF, Porte A 201, Immeuble ARO – Ampefiloha - 101 Antananarivo MADAGASCAR, e-mail : [coordonnateur@casef.mg](mailto:coordonnateur@casef.mg) en copiant à [rpm@casef.mg](mailto:rpm@casef.mg) et à [spm@casef.mg](mailto:spm@casef.mg) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 8h30 à 16h30 ou par email aux mêmes adresses indiquées ci-dessous
5. La Demande de cotation en *langue Française* peut être obtenue par tout soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 21 décembre 2020 à 10 heures 00 minutes (heures locales). La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes l'adresse mentionnée ci-dessous le lundi 21 décembre 2020 juste après l'heure limite de remise des offres.
7. **La date et heure limite de remise des offres inscrites dans le point 6. est reportée le mardi 12 janvier 2021 à 14 heures 30 minutes (heures locales).**

Adresse :

Unité de gestion du Projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière

*Porte 201 - escalier A 2<sup>ème</sup> étage Immeuble ARO Ampefiloha, 101- ANTANANARIVO*

Antananarivo, le 15 décembre 2020

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROJET CASEF